



NOTE D'INFORMATION  
REGIONSADAPT

# Note d'information sur l'Objectif Mondial d'Adaptation (GGA) et ses implications pour les gouvernements infranationaux

## MIS À JOUR

### INTRODUCTION

*Cette note a pour but d'aider les membres de Regions4 à comprendre les processus mondiaux en matière d'adaptation et le rôle que joue Regions4 en leur sein pour représenter la voix de ses membres sur ce sujet.*

Regions4 est la voix mondiale des gouvernements régionaux (États, régions et provinces), agissant depuis 2022 devant les négociations de l'ONU, les initiatives de l'Union européenne et les discussions mondiales dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable. Regions4 est officiellement reconnue devant plusieurs entités du système des Nations unies (ONU) : CCNUCC, CDB, UN DESA, PNUE et PNUD.

Son accréditation aux principaux événements mondiaux sur le changement climatique, la biodiversité et le développement durable permet aux membres de Regions4 de participer à des événements internationaux, de travailler en réseau et de suivre les négociations mondiales, en accédant aux processus décisionnels, aux discussions politiques et techniques pour faire progresser la gouvernance à plusieurs niveaux.

### RECOMMANDATIONS ET POINTS-CLES

- Les gouvernements régionaux doivent être impliqués et inclus dans la définition des orientations de l'Objectif Mondial d'Adaptation. Celui-ci doit permettre un cadre commun d'analyse pour déterminer si les politiques d'adaptation sont efficaces, ainsi que la recherche, les méthodes, les meilleures pratiques qui peuvent être appliquées à la fois au niveau national et décentralisé des gouvernements.
- Les gouvernements régionaux doivent être impliqués dans le programme de travail de Glasgow-Sharm-El-Sheikh qui vise à définir la structure de l'Objectif Mondial d'Adaptation, grâce à une reconnaissance plus formelle de leur rôle important en tant que partenaires clés dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation.
- Les contributions régionales et locales à l'adaptation devraient compléter les plans nationaux d'adaptation (PAN) et les contributions déterminées au niveau national (CDN) et leurs rapports devraient inclure une section sur les engagements, les actions et les réalisations en matière d'adaptation au climat entrepris par les gouvernements infranationaux et d'autres parties prenantes.
- L'Objectif Mondial d'Adaptation (GGA) doit fournir des objectifs et des plans crédibles pour le déploiement de capitaux dans les pays en développement et l'accès direct de ces fonds au niveau régional et local, par le biais de fonds ou d'allocations climatiques infranationaux.
- Pour cela, les institutions de financement du climat doivent renforcer et permettre des mécanismes plus transparents et connectés et/ou dédiés qui permettent aux gouvernements régionaux d'accéder directement aux opportunités de financement international du climat au niveau décentralisé, notamment pour les régions africaines, et de gagner en capacité ou en financement de pipeline dans la préparation et le développement de projets bancables.

## CONTEXTE DES DISCUSSIONS INTERNATIONALES

L'Accord de Paris entend renforcer et améliorer les réponses mondiales au changement climatique en renforçant la capacité de tous les acteurs à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique et à promouvoir la résilience climatique. Il fixe pour la première fois un Objectif Mondial d'Adaptation (GGA en anglais). Cet objectif est essentiel pour mettre en place un système de suivi des efforts d'adaptation des pays.

L'objectif est de

- renforcer la capacité d'adaptation et la résilience ;
- réduire la vulnérabilité, en vue de contribuer au développement durable ;
- et de garantir une réponse adéquate en matière d'adaptation dans le cadre de l'objectif consistant à maintenir le réchauffement moyen de la planète bien en deçà de 2 °C et à poursuivre les efforts pour le maintenir en deçà de 1,5 °C". (CCNUCC)

L'Accord de Paris attend de toutes les Parties qu'elles participent à la planification et à la mise en œuvre de l'adaptation, comme les plans nationaux d'adaptation (PNA), les évaluations de la vulnérabilité, le suivi et l'évaluation, et la diversification économique. Toutes les parties doivent communiquer leurs objectifs, leurs plans, leurs activités et leurs besoins de soutien par le biais de "communications sur l'adaptation", qui doivent être consignées dans un registre public. Le Bilan Mondial (GST) est utilisé pour mesurer les performances des pays.

Le GGA a été créé en tant qu'objectif aspirationnel commun aux implications politiques plutôt que juridiques, et dans le cadre du Bilan Mondial (GST). Si l'Accord de Paris établit des repères clairs pour encourager l'action collective en matière d'adaptation, les parties doivent encore résoudre plusieurs problèmes épineux.

Par exemple, il n'existe pas de métrique universelle capable de mesurer l'adaptabilité dans tous les différents contextes et le GGA doit être construit sur une compréhension claire de ce que représente la résilience pour les différents pays. Par conséquent, les parties doivent tenir compte de leurs réalités locales.

Une question importante à laquelle les pays doivent également réfléchir est la suivante : "Comment les informations et les perspectives locales peuvent-elles être prises en compte par nos systèmes nationaux ?" (Beauchamp, 2021). Les pays doivent également envisager la coopération et les mécanismes permettant d'accroître la capacité collective de collecte de données et d'apprentissage. Les données nationales devront être fusionnées au niveau mondial, et les acteurs locaux, nationaux et internationaux joueront tous un rôle dans la collecte, la compilation et l'analyse des données. Des engagements ont également été pris pour la diffusion de ces informations afin que d'autres puissent apprendre (Beauchamp, 2021).

Un autre aspect à prendre en compte est le suivant : quel rôle devrait jouer la GGA dans l'orientation des financements ? Étant donné que l'adaptation doit être localisée, l'adaptation menée au niveau local nécessite un financement et un soutien suffisants. La mise en place de systèmes robustes permettant de diriger les fonds vers des initiatives régionales ou locales améliorerait considérablement la disponibilité des fonds pour l'adaptation, notamment grâce à l'accès direct (Beauchamp, 2021).

La structure du GGA devrait incarner des caractéristiques d'adaptation : avec flexibilité et par la promotion de l'apprentissage adaptatif (Beauchamp, 2021).

## QUE S'EST-IL PASSÉ LORS DES RÉCENTES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES ET CONVENTIONS CLIMATIQUES SUR LE GGA ?

### COP26

Au cours de la COP26, l'adaptation au changement climatique a reçu plus d'attention que jamais. Lors du sommet sur le climat de la COP26 à Glasgow, des progrès significatifs ont été réalisés en faveur de l'Objectif Mondial d'Adaptation (GGA). Les parties ont rapidement convenu que le document du Comité d'adaptation était un bon point de départ, actant la priorité du GGA pour tous les pays, et qu'une stratégie spécifique pour sa mise en œuvre était nécessaire.

Ainsi, pour mieux comprendre, conceptualiser et finalement atteindre cet objectif, les pays signataires de l'Accord de Paris ont créé le programme de travail de deux ans : **Programme de travail de Glasgow-Sharm el-Sheikh sur l'Objectif Mondial d'Adaptation (GGA)**.

De la COP26 à la COP28, le **programme Glasgow-Sharm el Sheikh** a organisé huit ateliers sur des thèmes spécifiques concernant l'élaboration d'un objectif en matière d'adaptation.

Consultez les ateliers et les contributions [ici](#).

### COP27

Les pays réunis lors de la 27<sup>e</sup> conférence des parties sur (COP27) à Charm el-Cheikh ont décidé de la mise en place d'un [cadre pour atteindre l'Objectif Mondial d'Adaptation \(GGA\)](#).

### COP28

Les résultats du 1<sup>er</sup> Bilan Mondial (GST) ont souligné des lacunes critiques concernant la mise en œuvre de l'adaptation et le financement de l'adaptation, à consulter [ici](#). Décision -/CMA.5 - Paragraphe 15 (c) "...la plupart des mesures d'adaptation observées sont fragmentées, progressives, sectorielles et inégalement réparties entre les régions, et [...], malgré les progrès accomplis, d'importantes lacunes en matière d'adaptation subsistent entre les secteurs et les régions et continueront de se creuser aux niveaux actuels de mise en œuvre ;"

Un nouveau **cadre des EAU pour la résilience climatique mondiale** a été adopté lors de la COP28 en 2023. Il reconnaît le rôle et les impacts du changement

climatique à tous les niveaux de gouvernement (préambule). "L'adaptation est un défi mondial auquel tous sont confrontés, avec des dimensions locales, infranationales, nationales, régionales et internationales, et qu'elle est un élément clé de la réponse mondiale à long terme au changement climatique pour protéger les personnes, les moyens de subsistance et les écosystèmes, et qu'elle y contribue".

Il établit une liste d'actions prioritaires par thème :

- (a) Réduire sensiblement la **pénurie d'eau** due au climat et renforcer la résilience climatique aux risques liés à l'eau en vue d'un approvisionnement en eau résistant au climat, d'un assainissement résistant au climat et d'un accès à l'eau potable pour tous, à un prix abordable ;
- (b) Parvenir à une production **alimentaire et agricole résiliente au climat**, ainsi qu'à l'approvisionnement et à la distribution des denrées alimentaires, et accroître la production durable et régénératrice et l'accès équitable à une alimentation et une nutrition adéquates pour tous ;
- (c) Atteindre la résilience face aux **impacts sanitaires liés au** changement climatique, promouvoir des services de santé résistants au climat et réduire de manière significative la morbidité et la mortalité liées au climat, en particulier dans les communautés les plus vulnérables ;
- (d) Réduire les incidences du climat sur les **écosystèmes et la biodiversité**, et accélérer le recours à l'adaptation fondée sur les écosystèmes et aux solutions fondées sur la nature, notamment par leur gestion, leur amélioration, leur restauration et leur conservation, ainsi que par la protection des écosystèmes terrestres, des eaux intérieures, des montagnes, des milieux marins et des zones côtières ;
- (e) Accroître la résilience des **infrastructures et des établissements humains** aux effets du changement climatique afin de garantir des services essentiels de base et continus pour tous, et réduire au minimum les effets liés au

climat sur les infrastructures et les établissements humains ;

- (f) Réduire considérablement les effets négatifs du changement climatique **sur l'éradication de la pauvreté** et les moyens de subsistance, notamment en encourageant l'utilisation de mesures de protection sociale adaptatives pour tous ;
- (g) Protéger le **patrimoine culturel** des effets des risques liés au climat en élaborant des stratégies d'adaptation pour préserver les pratiques culturelles et les sites du patrimoine et en concevant des infrastructures résistantes au climat, en s'inspirant des savoirs traditionnels, des savoirs des peuples autochtones et des systèmes de savoirs locaux.

Il se concentre sur les objectifs suivants :

- (a) **Évaluation des incidences, de la vulnérabilité et des risques** : d'ici à 2030, toutes les parties ont procédé à des évaluations actualisées des risques climatiques, des incidences du changement climatique et de l'exposition aux risques et aux vulnérabilités et ont utilisé les résultats de ces évaluations pour élaborer des plans d'adaptation nationaux, des instruments politiques et des processus et/ou stratégies de planification, et d'ici à 2027, toutes les parties ont mis en place des systèmes d'alerte précoce multirisques, des services d'information sur le climat pour la réduction des risques et des observations systématiques afin d'améliorer les données, les informations et les services liés au climat ;
- (b) Planification : d'ici à 2030, toutes les parties auront mis en place des **plans nationaux d'adaptation**, des instruments politiques et des processus et/ou stratégies de planification pilotés par le pays, tenant compte des spécificités hommes-femmes, **participatifs** et totalement transparents, couvrant, selon le cas, les écosystèmes, les secteurs, les populations et les communautés vulnérables, et auront intégré l'adaptation dans toutes les stratégies et tous les plans pertinents ;
- (c) **Mise en œuvre** : d'ici à 2030, toutes les parties ont progressé dans la mise en œuvre de leurs plans, politiques et stratégies d'adaptation

nationaux et, par conséquent, ont réduit les incidences sociales et économiques des principaux risques climatiques recensés dans les évaluations visées au paragraphe 10 a) ci-dessus ;

- (d) **Suivi, évaluation et apprentissage** : d'ici à 2030, toutes les parties auront conçu, mis en place et rendu opérationnel un système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour leurs efforts nationaux d'adaptation et auront mis en place les capacités institutionnelles nécessaires pour mettre pleinement en œuvre ce système ;

Il reconnaît l'importance de l'adaptation menée au niveau local et, au paragraphe 20 : *reconnait le rôle important de toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, les banques multilatérales de développement, les gouvernements locaux, les Nations unies et d'autres organisations, la société civile, les peuples autochtones, les communautés locales et les institutions de recherche et d'enseignement, dans la mise en œuvre du cadre des EAU pour la résilience climatique mondiale en vue de la réalisation de l'objectif ;*

En ce qui concerne le financement du climat, il demande, au paragraphe 31 : *d'exhorter les pays développés parties à au moins doubler d'ici à 2025 leur apport collectif de financement du climat pour l'adaptation aux pays en développement parties par rapport aux niveaux de 2019, dans le contexte de la réalisation d'un équilibre entre l'atténuation et l'adaptation dans l'apport de ressources financières accrues, rappelant l'article 9, paragraphe 4, de l'Accord de Paris ;*

Il examine les prochaines étapes, en établissant un programme de travail EAU-Belém de deux ans, sur l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le cadre.

Consultez la décision ici : [cma5\\_auv\\_8a\\_gga.pdf](https://unfccc.int/ma5_auv_8a_gga.pdf) ([unfccc.int](https://unfccc.int))

## La campagne Race to Resilience – en soutien de l'Objectif Mondial d'Adaptation (GGA)

Afin d'apporter le soutien urgent dont ont besoin des milliards de personnes déjà en proie à l'effondrement du climat, la présidence de la COP27 et les champions de haut niveau des Nations unies pour le changement climatique ont lancé le **programme d'adaptation de**

**Sharm-El-Cheikh** - un Agenda commun visant à rallier l'action mondiale des acteurs non étatiques, y compris les gouvernements régionaux, autour de **30 résultats en matière d'adaptation qui sont** nécessaires pour parvenir à un monde résilient d'ici à 2030.

Consulter l'agenda ici : [SeS Adaptation Agenda Complete Report COP27 \(unfccc.int\)](https://unfccc.int/adaptation-complete-report-cop27)

## QUELLES SONT LES IMPLICATIONS POUR LE TRAVAIL DE PLAIDOYER DE REGIONS4 SUR L'ADAPTATION ?

L'Objectif Mondial d'Adaptation (GGA) ne doit pas seulement être réservé et utilisé par les gouvernements nationaux, mais doit donner une vision et un objectif mondiaux à tous les acteurs pour qu'ils travaillent ensemble sur l'adaptation.

Parallèlement au GGA, un engagement a été pris de doubler la part collective du financement de l'adaptation dans le cadre de l'objectif annuel de 100 milliards de dollars pour 2021-2025. Ce financement devrait également être accessible au niveau local et régional, étant donné le rôle crucial que jouent les collectivités locales et régionales dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

L'Objectif ne doit pas se transformer en un effort de reporting descendant qui pèse encore plus sur les États dont les ressources gouvernementales sont limitées. Au contraire, il se doit d'être un outil qui aide les nations et les autres niveaux de gouvernement décentralisés à identifier leurs forces et leurs faiblesses pour s'adapter efficacement aux effets du changement climatique. Il devrait :

*« Reconnaît[re] le rôle des gouvernements infranationaux, dans le cadre du nouvel Objectif Mondial d'Adaptation, dans le diagnostic, l'évaluation et le développement de plans et d'actions d'adaptation locaux et régionaux sur leurs territoires et permet de fournir un soutien financier et technique pour la mise en œuvre de stratégies d'adaptation menées localement et adaptées au contexte »*  
(Déclaration du LGMA COP28).

Les gouvernements régionaux et locaux plaident pour une participation accrue aux négociations du GGA, cherchant à obtenir une reconnaissance formelle de leur rôle central en tant qu'alliés essentiels dans la lutte contre le changement climatique et la promotion des

efforts d'adaptation. Ceci commencerait par une intégration formelle des contributions infranationales et locales à l'adaptation dans le cadre des négociations. Cela implique d'inclure des mises à jour sur l'état d'avancement des plans d'adaptation régionaux aux côtés des plans d'adaptation nationaux (PAN) et de plaider pour des mécanismes de rapport complets couvrant à la fois les PAN et les contributions déterminées au niveau national (CDN), en mettant l'accent sur les mesures d'adaptation. Ces rapports mettraient en évidence les engagements, les actions et les réalisations des gouvernements infranationaux et locaux en matière de climat, en s'inspirant d'initiatives telles que les campagnes Race to Zero et Race to Resilience, mettant ainsi en valeur les contributions inestimables apportées à ces niveaux de gouvernance.

### Comment Regions4 s'engagera pour influencer l'Objectif Mondial d'Adaptation (GGA) :

L'initiative d'adaptation au climat de Regions4, RegionsAdapt, a été choisie comme co-responsable du groupe de travail sur l'adaptation des Gouvernements Locaux et Autorités Municipales (LGMA) et influencera directement les négociations sur cette question, en permettant la représentation des gouvernements régionaux et locaux, et en consultant ses membres pour obtenir des contributions.

Regions4 s'est impliqué auprès du Comité européen des régions (CoR) et a participé aux ateliers du programme de travail Glasgow- Sharm El-Sheikh et a préparé une soumission en 2023. Consultez la soumission [ici et en 2024, pour](#) suggérer des indicateurs et des objectifs au programme de travail de Belem, [consultez ici](#). Par ailleurs, Regions4 s'est engagé dans un plaidoyer et une campagne de communication commune avec la Coalition Under2 et le CoR sur cette question pour la

COP28, permettant la reconnaissance des gouvernements infranationaux au sein de la GGA.

Pour la COP28, Regions4 a également rédigé une déclaration commune des LGMA proposant un texte et une contribution aux négociations du GGA. A consulter ici : [lgma towardscop28 final.pdf \(cities-and-regions.org\)](#)

Regions4, par le biais de la campagne Race to Resilience, est également un partenaire actif du **programme d'adaptation de Charm-El-Cheikh**, en apportant des contributions et en rendant compte des progrès réalisés, notamment en ce qui concerne le résultat collectif visant à ce que 100 gouvernements régionaux disposent d'ici 2030 de plans d'adaptation exploitables.

Par l'intermédiaire de Regions4 et d'autres réseaux internationaux, les gouvernements régionaux

s'engagent dans la campagne Race to Resilience à accélérer leur travail sur l'adaptation et la résilience, en appelant d'ici 2030, à catalyser l'action des acteurs non étatiques qui renforce la résilience de 4 milliards de personnes issues de groupes et de communautés vulnérables aux risques climatiques. Ces engagements doivent être liés et alignés sur les CDN et les PAN renouvelés.

Les collectivités locales et régionales sont prêtes à s'associer à leurs homologues nationaux pour garantir de nouveaux progrès en matière d'adaptation et de préparation d'un avenir résilient au changement climatique.

## Regions4 à la COP28

- Pour en savoir plus sur la participation de Regions4 à la COP28, consultez le [Rapport Regions4 Contributions et résultats à la COP28](#).
- Consultez également l'**évaluation des résultats de la COP28 par le Président de Regions4**, accessible sur le [site web de Regions4 COP28](#) ainsi que l'**article sur les principaux enseignements**, accessible [ici](#).
- Sur le [site internet dédié à la COP28 de Regions4](#), vous pouvez également accéder à toutes nos productions médiatiques et images (section Médias).

## Références et lectures suggérées

- BEAUCHAMP, E. (2021) "Five key questions for making the Objectif Mondial d'Adaptation (GGA) work for local people and places". *iied*, Disponible sur : <https://www.iied.org/five-key-questions-for-making-global-goal-adaptation-work-for-local-people-places> **What next for the Objectif Mondial d'Adaptation (GGA) ?"**
- HUANG, J., WENGER, C. et KAVEH GUIANPOUR, W. (2021) "L'Objectif Mondial d'Adaptation : Issues for COP26". Centre pour les solutions climatiques et énergétiques. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.c2es.org/wp-content/uploads/2021/10/the-global-goal-on-adaptation-issues-for-cop26.pdf>.
- PRINGLE, P., STRACHAN, E. et THOMAS, A. (2021) "What next for the Mondial Goal on Adaptation ?" *Climate Analytics*. Disponible à l'adresse : [https://climateanalytics.org/media/what\\_next\\_for\\_the\\_global\\_goal\\_on\\_adaptation\\_2.pdf](https://climateanalytics.org/media/what_next_for_the_global_goal_on_adaptation_2.pdf)
- SINGH, H., HARMELING, S. et RAI, S.C. (2016) "Objectif Mondial d'Adaptation : Du concept à la pratique". CARE International, ActionAid et WWF. Disponible à l'adresse [suivante](https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/global_goal_on_adaptation_from_concept_to_practice.pdf) : [https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/global\\_goal\\_on\\_adaptation\\_from\\_concept\\_to\\_practice.pdf](https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/global_goal_on_adaptation_from_concept_to_practice.pdf)
- IISD - [Le processus des plans nationaux d'adaptation \(PNA\) : Foire aux questions - Réseau mondial des PAN](#)
- CCNUCC (2021) "Programme de travail de Glasgow-Sharm el-Sheikh sur l'objectif Mondial d'Adaptation". *Nations unies sur le changement climatique*. Disponible à l'adresse : <https://unfccc.int/documents/311181>
- CCNUCC (n/d) "Nouveaux éléments et dimensions de l'adaptation dans le cadre de l'Accord de Paris (article 7)" *Nations unies sur le changement climatique*. Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/topics/adaptation-and-resilience/the-big-picture/new-elements-and-dimensions-of-adaptation-under-the-paris-agreement-article-7>
- [COP27 : Voici comment le cadre de l'Objectif Mondial d'Adaptation a été négocié à Sharm El-Sheikh](http://downtoearth.org.in) ([downtoearth.org.in](http://downtoearth.org.in))

## À PROPOS DE CETTE NOTE D'INFORMATION

Cette note fait partie d'une série visant à informer les membres de RegionsAdapt sur les principaux résultats et recommandations basés sur la recherche et les sessions de Communauté de pratique de RegionsAdapt.

**RegionsAdapt** est l'initiative climatique de Regions4 qui rassemble plus de 70 gouvernements régionaux. Elle mobilise l'ambition et l'action en matière d'adaptation au climat en facilitant l'accès aux dernières innovations, aux outils et aux meilleures pratiques au niveau régional.

La **communauté de pratique RegionsAdapt** offre un espace aux gouvernements régionaux pour présenter leur expertise et apprendre les uns des autres, discuter et s'engager dans une série de sessions d'apprentissage sur des sujets ciblés sur l'adaptation, afin de les aider à renforcer leurs capacités et à améliorer leurs propres politiques et activités sur l'adaptation.

Pour plus d'informations sur l'initiative, veuillez consulter : <http://www.regions4.org/project/regions-adapt/>

**Auteurs :** Gabriela Carrera, Héloïse Chicou

**Contributions :** Mélisa Cran

**Date :** Mars 2023 - Mise à jour en avril 2024

Les sessions et le matériel de la communauté de pratique RegionsAdapt sont soutenus par le gouvernement du Québec